

CHARTRES MÉTROPOLE

DGA Ressources et Innovation
Direction des Ressources Humaines
Service gestion des carrières / MH-LS

Arrêté n° A-2024/DRH/ *MA7*

ARRÊTÉ

Portant liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne
au grade d'agent de maîtrise
Année 2024

LE PRÉSIDENT DE CHARTRES MÉTROPOLE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n° A-2021/DGARHMS/896 du 29 janvier 2021 fixant les lignes directrices de gestion en matière de promotion et valorisation des parcours professionnels,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Pour l'année 2024, la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise établie au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

| Nom Prénom | Grade actuel | Échelon actuel | Date promotion |
|------------------------|--|---------------------------|----------------|
| Mme GRANDJEAN Marilyne | Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe | 4 ^{ème} échelon | 01/07/2024 |
| M. BROZZI Laurent | Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe | 8 ^{ème} échelon | 01/07/2024 |
| M. DEVIN Benoît | Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe | 5 ^{ème} échelon | 01/07/2024 |
| M. GAIGHER Laurent | Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe | 10 ^{ème} échelon | 01/07/2024 |

ARTICLE 2 La présente liste sera communiquée au Centre de Gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture d'Eure et Loir.

Chartres, le **13 JUIN 2024**

Le Président - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans (par voie postale au 28 rue de la Bretonnerie-45000 ORLEANS ou par voie dématérialisée via l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification



Par déléation du Président,
La Vice-Présidente,

Elisabeth FROMENT
Elisabeth FROMENT

Accusé de réception en préfecture
REF:200033181-20240613-A2024DRH1117-AI
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024